



FEDERATION FRANCOPHONE DE COUNTRY DANCE ET LINE DANCE

Agrément ministériel « Jeunesse et Education Populaire »
Membre de l'International Dance Council (ICD) de l'UNESCO



***DES AVANTAGES UTILES ET INTERESSANTS EN S'AFFILIANT !
Au bénéfice des
CLUBS, ANIMATEURS ET DANSEURS !***

***« En adhérant, vous intégrez une grande famille,
porteuse de respect et de convivialité, avec une
fédération à votre service et non l'inverse »***

Adhérez et bénéficiez des avantages d'une fédération dédiée 100% Country & Line Dance

CLUBS FFCLD	ANIMATEURS - ENSEIGNANTS	LICENCIES FFCLD
<p style="text-align: center;"><u>Exonération cotisations SACEM / ASSURANCES</u> (1)</p> <p>- Prise en charge SACEM pour tous les cours de danse, Réduction pour les soirées, « une soirée offerte » (applicable suivant conditions à respecter)</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>- Prise en charge d'une Assurance appropriée avec l'activité Country & Line Dance, R.C. adaptée, fortes garanties pour le club, intégrant l'organisation d'événements (y compris actions non Country ponctuelles), danseurs et bénévoles assurés, perte de salaire garantie</p>	<p style="text-align: center;">Formation « Instructeur » à tarif très préférentiel – <i>Formation pouvant entrer dans le cadre de la formation continue professionnelle</i></p> <p style="text-align: center;">/</p> <p style="text-align: center;">Stages « Excellence et Fun » pour « Aller plus loin dans la danse » Soutien important pour l'organisation pour le club d'accueil Coûts très faibles (20€ au lieu de 50€) pour les participants licenciés</p> <p style="text-align: center;">/</p> <p style="text-align: center;">Stage « Un JOUR / Un STYLE » avec tarif réduit pour les licenciés FFCLD</p>	
<p style="text-align: center;">Accompagnement et conseil pour le fonctionnement de votre association (analyse statuts, conseils pour les AG, ...)</p>	<p style="text-align: center;">Soutien⁽¹⁾ – Conseil du statut d'animateur de danse (bénévolat, auto-entrepreneur, salarié...)</p>	
<p style="text-align: center;">1 abonnement offert par club au magazine trimestriel « Danse Floor Magazine »</p>	<p style="text-align: center;">Diplôme fédéral d'instructeur <i>après passage et réussite d'un examen</i></p>	<p style="text-align: center;">Abonnement individuel à tarif préférentiel au magazine trimestriel « Danse Floor » (abonnement spécifique si demande groupée > 5 p)</p>
<p style="text-align: center;">Aide financière régionale FFCLD pour la concrétisation de projets (festivals, workshops avec chorégraphes renommés, ...) + Fond de solidarité en cas d'incidents imprévisibles</p>	<p style="text-align: center;">Toutes les formations lors des Universités d'été sont à tarifs préférentiels</p>	
<p>- <u>Aide à la communication</u> OFFERT : Une publicité ¼ page offerte pour un événement du club</p> <p>- Tarifs réduits sur autres publicités dans le magazine « Danse Floor »</p> <p>- Accès gratuit dans l'agenda Danse Floor</p> <p>- Bénéficiaire de la Newsletter FFCLD et Danse Floor</p>	<p style="text-align: center;">Avantages tarifaires chez des commerçants « partenaires » Avantage tarifaire pour l'obtention de la carte « Privilège » de Danse Floor</p>	

Suite « Avantages »

Pour vos évènements : Soutien du réseau FFCLD

(+ de 530 clubs /15000 licenciés + partenaires)

+ Divers Tarifs Réduits sur les manifestations (ex : festivals, WE Country workshops et concerts/bals CD)

Avantages tarifaires sur les SEJOURS COUNTRY VACANCIEL 2017/18

(-5% à -15% selon périodes, -5% pour les groupes +12p)



Tarifs préférentiels pour les séjours organisés par Danse Floor Magazine

(ex : croisière, Irlande, C2C Londres, ...)



Réduction tarifaire sur les documents de formation



Aide à la venue de chorégraphes de haut niveau

Soutien important pour l'organisation du club d'accueil

Coûts très faibles pour les participants

*Liste Des avantages susceptibles de modifications, notamment ceux liés à des contrats avec des partenaires

Seuls les clubs affiliés ayant inscrit tous leurs adhérents peuvent bénéficier de ces avantages

Précisions :

Assurance : contrairement à d'autres structures, le contrat FFCLD est le seul contrat « tout compris » où les extensions sont incluses. De plus, les clauses et les montants affectés aux risques sont en adéquation à l'activité de votre association.

Formation : les formations sont accessibles à tout public, licencié ou non. Seule la tarification est avantageuse pour les danseurs licenciés

Modalités d'affiliation

- Être une association statuts Loi 1901 :
- Affiliation « club » : 30€
- Licence fédérale : 17€ + 2€ affectés à la région d'appartenance) par licencié soit 19€,
- 8€ par enfant de moins de 18 ans.

Il faut noter que l'adhésion pour l'exercice 2017/2018 n'est payable qu'une seule fois par l'adhérent, même s'il appartient à deux associations (nous indiquer dans quelle association le licencié doit être enregistré). L'exercice se déroule de septembre 2017 à août 2018.

Cas de structure associative intégrée dans une association type groupement (Familles rurales, Maison des jeunes et des Loisirs, ...) participant déjà au sein de leur groupe associatif à une cotisation assurance et SACEM qui leur est propre :

- **la licence fédérale est de 15€.** Dans ce cas, perte des bénéfices des avantages notés (1) dans le tableau. (Obligation de fournir un justificatif de cotisation assurance et SACEM)

CONTACT :

Adresse du siège : FFCLD - BP 30124 - 36104 Issoudun cedex

Tél. : 02 54 49 14 88

Mail : contact@ffclد.com

Site web : www.ffclد.com

Agrément Ministériel du 22-01-2010 « Jeunesse et Education Populaire »
Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Issoudun sous le N° W36400107